

# 4e licence 3G : l'arrivée de Free ne fait pas que des heureux

Le gouvernement a enfin tranché dans l'épineux dossier de la 4e licence de téléphonie mobile. Ce lundi, François Fillon, le Premier ministre a dévoilé les modalités d'attribution du précieux sésame.

Les fréquences devront être attribuées « *avant l'été* » a annoncé le chef du gouvernement. Il y aura **trois lots de 5 Mhz** dont deux ouverts à tous (c'est-à-dire aux trios opérateurs en place), et le troisième **réservé à un nouvel entrant** « *de façon à permettre une amélioration de l'offre des opérateurs* », précise François Fillon. Les trois objectifs fixés à l'appel à candidature (favoriser la concurrence, valoriser au mieux le patrimoine immatériel de l'Etat et assurer la meilleure couverture possible du territoire) demeurent les mêmes.

Ce scénario favorise l'arrivée d'Iliad-Free, seul candidat officiel à une 4e licence et qui souhaite agiter le marché du mobile comme il l'a fait avec Internet. Mais rappelons que l'opérateur conditionne sa candidature à une baisse du prix de la licence (619 millions d'euros) ou au moins à un étalement. Un point sensible qui froisse les opérateurs en place et qui n'a pas été évoqué par le gouvernement....

Par ailleurs, l'attribution d'un lot de 5 Mhz est un minimum pour un nouvel entrant, un minimum qui ne lui permettra pas d'adresser tout le marché en termes de services alors qu'Orange, SFR et BouyguesTel disposent déjà de 15 Mhz.

Mais c'est déjà une première étape et Free s'est dit aujourd'hui « *très heureux* » de la décision du gouvernement. « *Nous sommes très heureux de cette démarche volontariste et concurrentielle du gouvernement et de l'Arcep* », a déclaré à l'AFP le directeur général de Free (Iliad) Maxime Lombardini, en évoquant une « *très bonne nouvelle* ».

Mêmetonalité de la part de l'association de consommateurs UFC Que Choisir ? qui plaide depuis des années pour plus de concurrence dans le mobile. « *C'est une très bonne surprise, on ne s'attendait même pas à des enchères avec une priorité pour un nouvel entrant* », a déclaré à l'AFP Edouard Barreiro, chargé de mission nouvelles technologies à l'UFC.

« *Mais nous n'allons pas crier victoire, nous attendons de voir l'ensemble des conditions de ces enchères* », a-t-il ajouté.

L'UFC soutient également Free dans ses demandes de baisse de prix de la licence. Free « *n'a pas des capacités financières énormes, donc il ne faut pas que le prix de la licence soit trop pénalisant* », a estimé Edouard Barreiro.

Du côté des syndicats du secteur télécom, c'est une autre histoire. Les fédérations CFE-CGC et Unsa des télécommunications ont dénoncé une décision qui « *ne pourra qu'alourdir l'ampleur des restructurations à venir* ».

La CFE-CGC et Unsa « *protestent énergiquement contre cette mesure, qui exonère d'emblée le nouvel entrant de tout respect du service universel et des contraintes d'aménagement du territoire* », écrivent-elles dans un

communiqué.

Ils estiment que Free« pourra donc se concentrer sur les seules zones urbaines à haute valeur ajoutée, laissant aux trois autres opérateurs (Orange, SFR et Bouygues) les contraintes d'une couverture nationale ».

Pour les deux organisations,« dans le cadre de la brutale récession économique, qui pèsera lourdement sur les activités Télécom, cette décision ne pourra qu'alourdir l'ampleur des restructurations à venir ».

Rappelons également que BouyguesTel a vertement critiqué les ambitions de Free dans le mobile. Dans un entretien aux Echos, Martin Bouygues, patron du groupe s'emporte : « déployer un réseau 3G pour 1 milliard d'euros, comme l'affirme Free, me paraît impossible, sauf à faire le coucou sur le réseau des opérateurs en place ».

Et de poursuivre :« Mettre en place, en ville, de nouvelles antennes pour un nouveau réseau est infaisable compte tenu des pressions environnementales. (Et) si le gouvernement autorise un nouvel entrant à venir faire de l'ultra-« low cost » dans le mobile, il prend une lourde responsabilité. A terme, une guerre des prix peut provoquer de 10.000 à 30.000 pertes d'emplois chez les opérateurs. Ce sont des choix lourds de conséquences, surtout s'il s'agit de favoriser quelqu'un qui n'investit pas ! »